

Québec, le 10 mai 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire  
Assemblée nationale  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente donne suite au dépôt à l'Assemblée nationale par la députée de Westmount–Saint-Louis de l'extrait d'une pétition demandant au gouvernement un mode de taxation scolaire équitable qui favorisera la réussite éducative de tous, le 2 avril dernier.

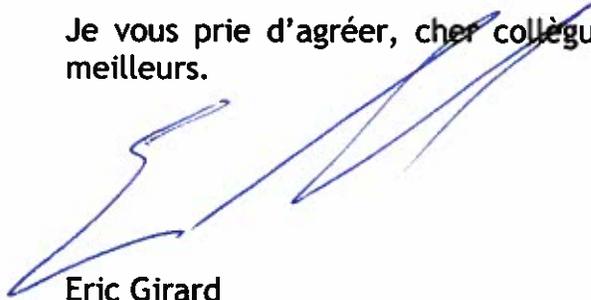
Dès le dépôt du projet de loi n°3 : Loi visant l'instauration d'un taux unique de taxation scolaire, le gouvernement s'est engagé à compenser la réduction des revenus de taxe scolaire des commissions scolaires afin de s'assurer de maintenir le financement de ces dernières, y compris celui des commissions scolaires de l'île de Montréal, et à protéger les services aux élèves.

Tout au long du processus législatif, le gouvernement a entendu plusieurs intervenants, dont ceux provenant des commissions scolaires de Montréal, et s'est montré sensible aux pertes potentielles de revenus accessoires de la taxe scolaire et dédiée au financement de services aux élèves des milieux défavorisés. À cet effet, le gouvernement s'est assuré que le projet de loi tel qu'adopté reflète ces préoccupations.

... 2

Le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal a par ailleurs reconnu par voie de communiqué les gestes posés par le gouvernement afin d'assurer le maintien du financement des commissions scolaires de l'île de Montréal.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eric Girard', is written over the closing text. The signature is stylized and somewhat abstract, with several overlapping strokes.

Eric Girard